

Bilan de compétences (12'00 heures)

BIL-12 – le 01/05/2026

★ Objectifs

Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations ;
• Définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ;
• Utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

❶ INFORMATIONS

- **Public** : Tout public
- **Prérequis** : Aucun
- **Durée** : 12h

🏠 FINANCEMENT

Le bilan de compétences peut faire l'objet d'une prise en charge **OPCO, CPF ou pôle Emploi**. Creatland étudie les dossiers au cas par cas et vous accompagne dans les démarches de financement.

🎯 MOYENS

Pédagogiques :

- Activités en ligne
- Études de cas
- Questions / Réponses

Matériels :

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones

Méthodes d'évaluation :

Test de positionnement

📞 CONTACT

Tél : 01 56 83 14 73

E-mail : formation@creatland.fr

Nom de l'accompagnateur :

Alain SITBON

NDA : 24450405545

HORAIRES

8h à 18h du lundi au vendredi

Phase introductive :

- o Présentation générale
- o Questionnaire d'objectifs
- o Votre CV

Partie n°1 : Je me découvre / redécouvre (première phase)

- o Introduction de la 1ère phase
- o Activité n° 1 : Le test de personnalité
- o Qu'est-ce que la motivation ?
- o Activité n°2 : Lister ses motivations et les décrire
- o Activité n°3 : Mes réussites et mes échecs
- o Activité n°4 : Je fais le tri
- Partie n°2 : Travail sur ses valeurs et ses besoins
- o Activité n°5 : Qu'est-ce que les valeurs ?
- o Activité n°6 : Construire la pyramide des besoins

Partie n°3 : J'étudie le champ des possibles (2ème phase)

- o Introduction de la 3ème phase
- o Activité n°7 : Qu'est-ce qu'une compétence ?
- o Activité n°8 : Lister les compétences
- o Activité n°9 : Comprendre les recruteurs à aujourd'hui
- o Activité n°10 : Je refais mon CV

Partie n°4 : Choisir les métiers à investiguer

- o Introduction de la 4ème phase
- o L'enquête métier
- o Activité n°11 : Choisir les métiers à investiguer ?
- o Activité n°12 : Bilan des compétences
- o Activité n°13 : Le jeu quitte ou double

Partie n°5 : Je crée mon plan d'action

- o Activité n°14 : Le jeu « trace ta route »
- o Activité n°15 : Recherche de formation
- o Activité n°16 : Combien de temps pour rebondir

L'accompagnement pédagogique

L'accompagnement pédagogique est assuré avec un formateur qui forme l'apprenant dans un parcours individuel, précisément adapté au besoin de l'apprenant dans le but d'obtenir la certification visée.

En dehors des heures de formations prévues, l'organisme prévoit un accompagnement pour s'assurer de la satisfaction de l'apprenant, de la conformité administrative de son dossier ainsi qu'un temps particulier pour la préparation à la certification.

L'accompagnement technique

En début de parcours, un accès e-learning est envoyé à l'apprenant. Son utilisation est facultative mais permet à l'apprenant d'asseoir ses compétences théoriques. Les heures de connexion ne sont jamais décomptées des heures de formation prévues. L'apprenant a un accès à une plateforme développée en interne par Creatland pour gérer les documents pédagogiques (Attestations, émargement, etc..).